



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2022, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document : 20-0578-3 **Numéro de la version :** 2.01
Date de parution : 2022/07/20 **Remplace la version datée de :** 2021/11/29

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

AÉROSOL POUR PROTECTEUR CUTANÉ NON IRRITANT 3M(MC) CAVILON(MC), No. 3346, 3346E, & 3346P

Numéros d'identification de produit

70-0051-3419-5	70-2007-4661-1	70-2007-4662-9	70-2007-4663-7	70-2007-6394-7
70-2007-6494-5	70-2007-6557-9	70-2007-8434-9	70-2011-8790-6	70-2011-8791-4
70-2011-8792-2	70-2011-8794-8	70-2011-9042-1	70-2018-0008-6	70-2018-0478-1
70-2018-0479-9	70-2018-0480-7	70-2018-0482-3	70-2018-0486-4	70-2018-0487-2
70-2018-0493-0	70-2018-0494-8	70-2018-0495-5	70-2018-0497-1	DH-8888-1315-0
DH-8888-1316-8	GH-6206-0398-1	GH-6206-0400-5	GH-6206-0435-1	GH-6206-0436-9
GH-6206-0438-5	GH-6206-1337-8	GH-6206-1413-7	GH-6206-1414-5	H0-0018-4907-6
JH-2001-4442-8	JH-2001-7356-7	JH-2001-7569-5	JH-2001-7649-5	UU-0108-4123-5
UU-0108-8697-4	UU-0109-6399-7	UU-0117-1724-4	UU-0117-1725-1	XH-0024-1525-1
XX-1000-2344-7				

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Protecteur cutané

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division des solutions médicales
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Site Web : www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1-800-364-3577; Téléphone d'urgence de transport(CANUTEC):(613) 996-6666

SECTION 2 : identification des dangers

Ce produit ne fait pas l'objet d'un classement des dangers conformément aux règlements canadiens sur les produits dangereux pour la/les raison(s) suivante(s) :

Cosmétique, instrument, médicament ou aliment tel que défini dans la section 2 de la loi sur les aliments et drogues; Produit de consommation conformément à la définition énoncée à l'article 2 de la Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation;

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Liquide inflammable : Catégorie 2.

Danger par aspiration : Catégorie 1.

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement

Danger

Symboles :

Flamme | Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger

Liquide et vapeur hautement inflammable.

Peut être mortel s'il est ingéré et qu'il pénètre dans les voies respiratoires.

Mises en garde

Renseignements généraux :

Tenir hors de portée des enfants.

Prévention :

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Mettre à la terre/sceller le contenant et le matériel de réception. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre les mesures de précaution qui s'imposent contre les décharges de statique. Conserver le récipient bien fermé. Utiliser du matériel d'éclairage, de ventilation, électrique à l'épreuve des explosions.

Réponse:

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. Ne pas faire vomir. EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

Entreposage :

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais. Garder sous clef.

Élimination :

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques

Aucun connu.

8% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue.

108% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité par inhalation aiguë inconnue.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Hexaméthylsiloxane	107-46-0	70 - 90	Hexaméthylsiloxane
2,2,4-Triméthylpentane	540-84-1	5 - 15	2,2,4-Triméthylpentane
Terpolymère d'acrylate	Secret Fabrication	3 - 10	Ne s'applique pas
Siloxane et silicone, phényl triméthylsilyloxy	70131-69-0	0.1 - 5	Pas de données disponibles

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Aucun besoin en premiers soins n'est anticipé.

En cas de contact avec les yeux :

Aucun besoin en premiers soins n'est anticipé.

En cas d'ingestion :

Ne pas faire vomir; Obtenir immédiatement de l'attention médicale.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Pneumopathie par aspiration (toux, halètement, suffocation, brûlure de la bouche et difficulté à respirer).

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser.

Les sous-produits nocifs de décomposition

Substance

Monoxyde de carbone

Bioxyde de carbone

Condition

Durant la combustion

Durant la combustion

5.3. Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et des surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. **MISE EN GARDE!** Un moteur pourrait constituer une source d'inflammation et provoquer un incendie ou une explosion des gaz ou des vapeurs inflammables présents dans la zone du déversement. Consulter les autres sections de cette fiche signalétique pour plus de renseignements sur les dangers physiques ou pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation ainsi que le matériel de protection individuelle.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Recouvrir le déversement avec une mousse extinctrice. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Ramasser le plus de produits déversés possibles en utilisant des outils ne provoquant pas d'étincelles. Placer dans un récipient métallique approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Dispose of collected material as soon as possible in accordance with applicable local/regional/national/international regulations.

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir hors de portée des enfants. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre les mesures de sécurité qui s'imposent pour prévenir les décharges d'électricité statique. Éviter de respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Porter des chaussures à faible statique ou correctement mises à la terre. Pour réduire les risques d'inflammation, déterminer les normes électriques applicables relatives à l'utilisation de ce produit et choisir le matériel de ventilation local approprié pour prévenir l'accumulation de vapeurs inflammables. Mettre à la masse/attacher les contenants et l'équipement de réception si de l'électricité statique peut s'accumuler pendant le transfert.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais. Conserver le récipient bien fermé. Entreposer à l'écart de la chaleur; Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des oxydants.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Octane	540-84-1	ACGIH	MPT:300 ppm	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps
 STEL : Limite d'exposition de courte durée
 C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire. Utiliser du matériel de ventilation à l'épreuve des explosions.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

La protection oculaire n'est pas requise.

Protection de la peau/des mains

Des gants ne sont pas nécessaires.

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
couleur	Incolore
Odeur	Odeur légère, Inodore
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données disponibles</i>
pH	<i>Ne s'applique pas</i>
Point de fusion/Point de congélation	<i>Ne s'applique pas</i>
Point d'ébullition	100 °C [<i>Méthode de test</i> : Testé selon un protocole ASTM]
Point d'éclair :	-10 °C [<i>Méthode de test</i> : Coupe fermée]
Vitesse d'évaporation :	<=1 [<i>Méthode de test</i> : Testé selon un protocole ASTM] [<i>Ref Std</i> : éther = 1]
Inflammabilité (solide, gaz)	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	0,7 %
Limites d'explosivité (LSI)	18,3 %
pression de vapeur	< 186 158,4 Pa [<i>@ 55 °C</i>]
Densité de vapeur et/ou Densité de vapeur relative;	<i>Ne s'applique pas</i>
Densité	0,78 g/ml
Densité relative	0,78 [<i>Méthode de test</i> : Testé selon un protocole ASTM] [<i>Ref Std</i> : Eau=1]
Hydrosolubilité	<=0,1 % [<i>Méthode de test</i> : Testé selon un protocole ASTM]
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données disponibles</i>

Coefficient de partage : n-octanol/eau	<i>Ne s'applique pas</i>
Température d'inflammation spontanée	351,7 °C
Température de décomposition	<i>Pas de données disponibles</i>
Viscosité / Viscosité Cinématique	5 mPa-s [<i>Méthode de test: Testé selon un protocole ASTM</i>]
Composés Organiques Volatils	720 g/l
Pourcentage de matières volatiles	88 - 94 %
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	<i>Pas de données disponibles</i>
Masse moléculaire	<i>Ne s'applique pas</i>

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter

Chaleur

Étincelles et/ou flammes

10.5 matériaux incompatibles

Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance

Aucun connu.

Condition

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge.

Contact avec la peau :

Le contact du produit avec la peau pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

En cas de contact avec les yeux :

Le contact du produit avec les yeux pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

Ingestion :

Pneumonite chimique (aspiration) : les signes et les symptômes sont notamment la toux, une respiration haletante, une suffocation, des brûlements buccaux, des difficultés respiratoires, une coloration bleuâtre de la peau (cyanose) et, possiblement, le décès. Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Inhalation-poussières / brouillard(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé ETA>12,5 mg/l
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Hexaméthylsiloxane	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Hexaméthylsiloxane	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 106 mg/l
Hexaméthylsiloxane	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
2,2,4-Triméthylpentane	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
2,2,4-Triméthylpentane	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 33,5 mg/l
2,2,4-Triméthylpentane	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Siloxane et silicone, phényl triméthylsilyloxy	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 0,5 mg/l

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Produit général	Humain	Aucune irritation significative
Hexaméthylsiloxane	Lapin	Aucune irritation significative
2,2,4-Triméthylpentane	Homme et animal	Irritation minimale.

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Hexaméthylsiloxane	Lapin	irritant légère
2,2,4-Triméthylpentane	Lapin	irritant légère

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Hexaméthylsiloxane	Cochon d'Inde	Non classifié
2,2,4-Triméthylpentane	Humain	Non classifié

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Hexaméthylsiloxane	In Vitro	N'est pas mutagène
Hexaméthylsiloxane	In vivo	N'est pas mutagène
2,2,4-Triméthylpentane	In vivo	N'est pas mutagène
2,2,4-Triméthylpentane	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Hexaméthylsiloxane	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Hexaméthylsiloxane	Inhalation	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 33 mg/l	13 semaines
2,2,4-Triméthylpentane	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 5,6 mg/l	pendant l'organogénèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Hexaméthylsiloxane	Inhalation	irritation respiratoires	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 33 mg/l	6 heures
Hexaméthylsiloxane	Ingestion	dépression du système nerveux central	Non classifié	Cochon d'Inde	LOAEL 22 900 mg/kg	ne s'applique pas
2,2,4-Triméthylpentane	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	pas disponible
2,2,4-Triméthylpentane	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
2,2,4-Triméthylpentane	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	ne s'applique pas

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Hexaméthylsiloxane	Dermale	foie rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000	28 jours

					mg/kg/day	
Hexaméthylsiloxane	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 4 mg/l	13 semaines
Hexaméthylsiloxane	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 33 mg/l	13 semaines
Hexaméthylsiloxane	Inhalation	foie	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 29 mg/l	15 jours
Hexaméthylsiloxane	Inhalation	cœur Système endocrinien système immunitaire Système nerveux système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 33 mg/l	13 semaines
2,2,4-Triméthylpentane	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 5,6 mg/l	12 semaines
2,2,4-Triméthylpentane	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	LOAEL 0,2 mg/l	1 années
2,2,4-Triméthylpentane	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	4 semaines
2,2,4-Triméthylpentane	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/day	21 jours

Risque d'aspiration

Nom	Valeur
2,2,4-Triméthylpentane	danger d'aspiration

Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Incinérer dans un d'incinérateur de déchets autorisé. Une autre solution d'élimination consiste à utiliser une usine d'élimination des déchets autorisée acceptable. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contactez 3M pour plus de renseignements.

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA

Santé: 1 **Inflammabilité:** 3 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	20-0578-3	Numéro de la version :	2.01
Date de parution :	2022/07/20	Remplace la version datée de :	2021/11/29

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca